

SOUTENIR LES OSC IVOIRIENNES INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE POUR LE MAINTIEN DU FINANCEMENT DE LA VACCINATION EN COTE D'IVOIRE

FICHE D'INFORMATION

A PROPOS DE LA VACCINATION

Les vaccins sauvent des vies et permettent aux enfants de démarrer dans la vie en bonne santé ; ils restent, en matière de santé, l'un des meilleurs investissements à notre portée. Selon un article important paru dans la revue "Health Affairs" en 2016, la vaccination aurait un retour sur un investissement net **16 fois fois supérieur** au coût initial et en utilisant la méthode du revenu intégral, qui quantifie la valeur que les gens atteignent avec une vie plus longue et une meilleure santé, les rendements ont été **multipliés par 44**. Pour quelques dollars par enfant, les vaccins peuvent prévenir des handicaps et des maladies tout au long de la vie, permettant d'économiser des millions de dollars en dépenses de santé.

Les effets protecteurs sont immédiats, alors que leurs effets sur la santé, l'éducation, le niveau social et économique se ressentent à long terme. Lorsque les enfants sont en bonne santé, les familles peuvent être plus productives. Les répercussions à l'échelle de communautés se matérialisent par une prospérité et une autonomie accrues. En conséquence, ces mêmes communautés participent à la vie économique.

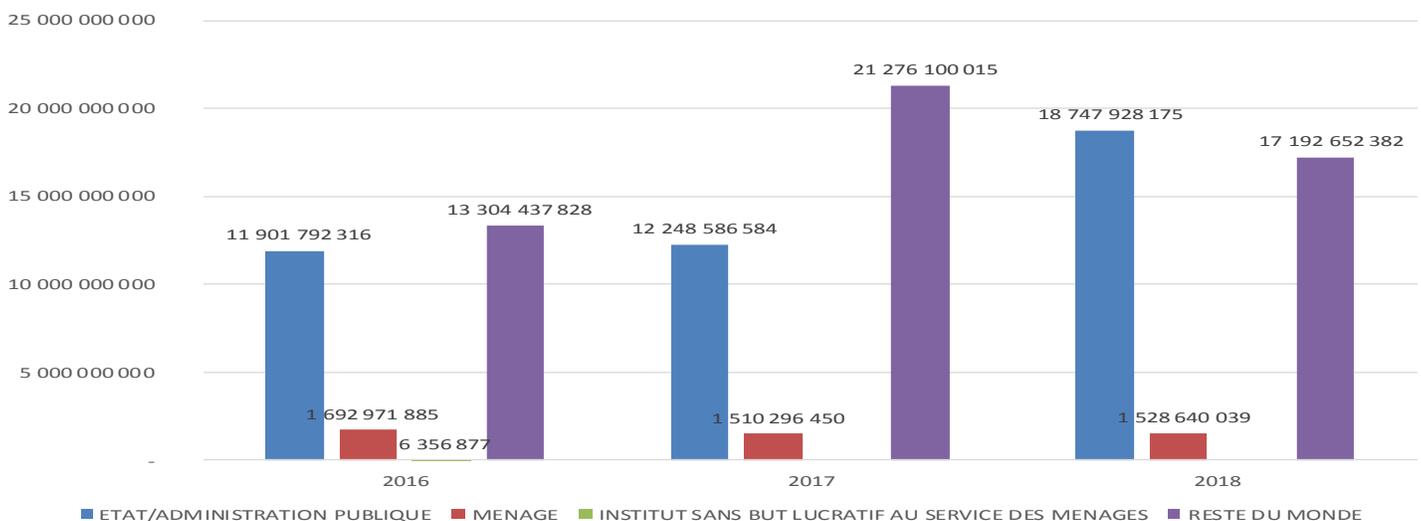
CONTEXTE DU FINANCEMENT DE LA VACCINATION EN COTE D'IVOIRE

Le contexte du financement de la vaccination en Côte d'Ivoire se matérialise par l'engagement fort de l'état et des PTF (OMS, UNICEF, AMP...), la société civile, les collectivités pour le financement du PEV en Côte d'Ivoire :

- en 2001, avec le soutien financier de GAVI,
- en 2017, par le mécanisme d'achat anticipé des vaccins et consommables,
- en 2019, la prise en compte du PEV dans le PS GOUV (Programme Social du Gouvernement).



CONTRIBUTION NATIONALE AU FINANCEMENT DE LA VACCINATION



RETRAIT DE GAVI DANS LE FINANCEMENT DE LA VACCINATION EN COTE D'IVOIRE

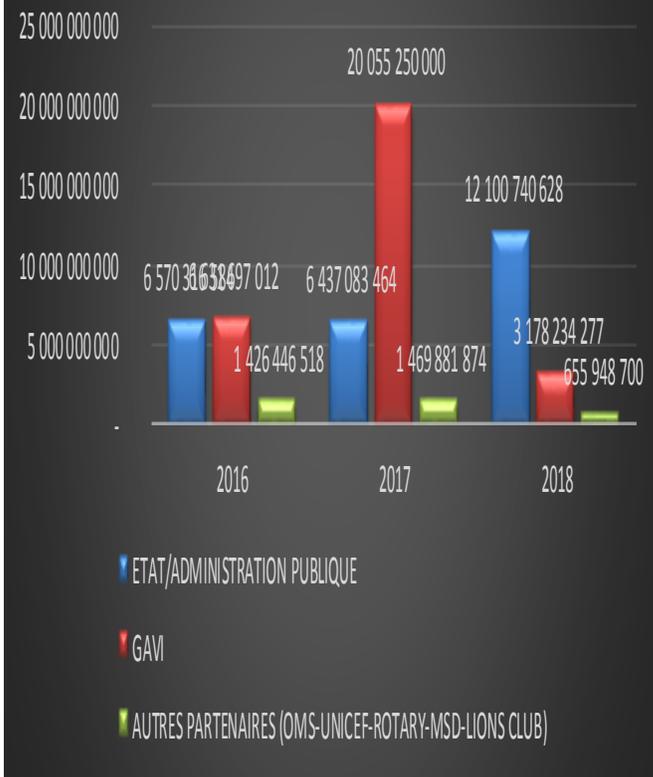
La Côte d'Ivoire va entrer dans la phase de transition de GAVI en 2020 et cette transition devra être complètement achevée autour de 2025. Le pays prépare actuellement son plan de transition dont les fondations ont été déployées lors d'un atelier organisé en avril 2019 par le Secrétariat de GAVI et le Programme Elargi pour la vaccination (PEV). Le but global de cette transition est défini ainsi : établir un système de vaccination efficace dont le financement est durable et prévisible. Pour atteindre cet objectif, le département du PEV se concentrera sur 4 secteurs : (i) augmenter la demande, (ii) améliorer l'offre des soins de santé, (iii) gouvernance et transparence et (iv) financement.

QUE DOIT FAIRE LA COTE D'IVOIRE ?

Une conférence Ministérielle s'est tenue en Février 2016 à Addis Abeba (Ethiopie) sur la vaccination. Les 49 pays Africains (dont la Côte d'Ivoire) présents à cette rencontre ont signé une déclaration dite "DECLARATION D'ADDIS ABEBA SUR LA VACCINATION". Cette déclaration garantit que tout le monde en Afrique ait accès aux bénéfices de la vaccination. Cette même déclaration inclut 10 engagements dont l'augmentation du financement de la vaccination en ces termes:

« Nous nous engageons à: augmenter et maintenir le financement domestique et les allocations budgétaires, incluant les mécanismes innovants de financement pour couvrir le coût des vaccins traditionnels, répondre aux exigences de financement des vaccins, et couvrir les coûts opérationnels de la mise en œuvre d'activités de vaccination des PEV »

RECAPITULATIF DU BUDGET PAR SOURCE DU FINANCEMENT DU PEV 2016-2018



L'IMPLICATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DE LA COMMUNAUTE

La Fédération Nationale des Organisations de Santé de Côte d'Ivoire, regroupant en son sein environ 300 organisations thématiques s'est engagée dans une initiative de plaidoyer pour la vaccination avec l'organisation African Population Health and Research Center son partenaire technique, afin que l'état de Côte d'Ivoire puisse maintenir et augmenter les ressources nationales allouées à la vaccination d'ici fin 2021 et cela conformément à la déclaration d'Addis d'Abeba.

Pour cela, elle compte impliquer au plan local, la communauté à travers:

- ◆ Les rois et chefs traditionnels,
- ◆ Les leaders communautaires,
- ◆ Les leaders des associations féminines,
- ◆ Les leaders de jeunesses,
- ◆ Les chefs religieux.

Mais aussi au plan national:

- Le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,
- Les ministères du Budget, de l'Economie et des Finances,
- Le ministère du Plan et du Développement
- Les commissions sociale et économique de l'assemblée nationale
- Les partenaires au développement tels que GAVI, l'UNICEF, l'OMS, AMP, la Banque mondiale et les ambassades
- Les acteurs des médias : la TV, la radio, la presse écrite et la presse en ligne.